



BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

***Exploitation du secteur nord du
lieu d'enfouissement technique***

Ville de Terrebonne - Secteur Lachenaie

Intégration au paysage - Addenda



BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique

Ville de Terrebonne - Secteur Lachenaie

Intégration au paysage - Addenda

Approuvé par

A handwritten signature in black ink that reads 'Daniel Boisvert ing.'.

Daniel Boisvert, directeur de projet

ÉQUIPE DE RÉALISATION

NOVE ENVIRONNEMENT INC.

Responsable : Daniel Boisvert

Coordination et production du rapport

IN SITU SIMULATION

Responsable : Simon Bouffard

Simulation visuelle

MEUNIER FOURNIER, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Responsable : Alain Bernard

Levés géodésiques

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
1 MISE EN CONTEXTE	1
2 ANALYSE DE L'INTÉGRATION AU PAYSAGE: THÉORIE, NORMES ET USAGES COURANTS.....	2
3 PERCEPTION VISUELLE DU SITE AU-DELÀ D'UN RAYON DE 1 KM: LE CAS DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-LE GARDEUR	3

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Localisation des secteurs d'exploitation du lieu d'enfouissement de BFI
- Figure 2 : Vue vers le secteur est du lieu d'enfouissement à partir du quatrième étage du nouveau centre hospitalier Pierre-Le Gardeur
- Figure 3 : Vue vers le secteur nord du lieu d'enfouissement à partir du quatrième étage du nouveau centre hospitalier Pierre-Le Gardeur

1 MISE EN CONTEXTE

Le présent document constitue un addenda à l'étude d'intégration au paysage¹ déposé à l'appui de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de BFI Usine de Triage Lachenaie à Terrebonne.

Cet addenda a été préparé à la lumière des exigences techniques formulées par le ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dans le cadre de la demande du certificat d'autorisation pour la réalisation du projet d'agrandissement pour une partie du secteur nord du LES.

La première partie du document présente le cadre de référence d'une analyse d'intégration au paysage d'un LES. La deuxième section illustre la perception visuelle du site à partir d'un édifice en hauteur au delà d'un rayon d'un kilomètre, en l'occurrence à partir du nouveau Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur, localisé à 2,3 km du site visé pour l'agrandissement.

¹ Nove Environnement inc. Mars 2002. *BFI Usine de Triage Lachenaie ltée. Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique. Ville de Terrebonne – Secteur Lachenaie. Intégration au paysage.* 12 p. et annexes.

2 ANALYSE DE L'INTÉGRATION AU PAYSAGE: THÉORIE, NORMES ET USAGES COURANTS

La perception d'un élément du paysage par un observateur est influencé entre autres par la distance qui les sépare. Les relations d'échelle et de proportion d'un élément dans le paysage changent en fonction de cette distance. Tunnard et Pushkarev (1963)¹ estiment à 425 m la distance au-delà de laquelle un observateur est incapable de distinguer avec précision les caractéristiques des éléments du paysage. Comme analogie, ces auteurs indiquent qu'une auto à 550 m apparaît de la grosseur d'une tête d'épingle placée à 45 cm d'un observateur. Neuray (1982)² établit ce seuil à 1 km et précise qu'au delà, la structure du paysage (formes et rapports de masse) n'est plus perçue.

L'article 15 du projet de *Règlement sur l'élimination des matières résiduelles* indique que les lieux d'enfouissement doivent s'intégrer au paysage environnant et qu'à cette fin, il est tenu compte des éléments suivants :

1° les caractéristiques physiques du paysage **dans un rayon d'un kilomètre**, notamment sa topographie ainsi que la forme, l'étendue et la hauteur des reliefs ;

2° les caractéristiques visuelles du paysage également **dans un rayon d'un kilomètre, notamment son accessibilité visuelle** et son intérêt récréotouristique (les champs visuels, l'organisation et la structure du paysage, sa valeur esthétique, son intégrité, etc.) ;

3° la capacité du paysage d'intégrer ou d'absorber ce type d'installation ;

4° l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts visuels (écran, zone tampon, reverdissement, reboisement, etc.).

Les dispositions de l'article 15 sur l'analyse visuelle à réaliser suggère donc que la préoccupation du législateur quant à l'intégration visuelle d'un lieu d'enfouissement se limite à un rayon d'un kilomètre toute situation confondue.

L'expérience récente du processus ayant mené à l'émission des décrets gouvernementaux pour le projet d'expansion verticale dans le secteur est et d'agrandissement dans le secteur nord indique qu'en aucun moment, les autorités consultées lors de l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact n'ont remis en question l'approche retenue pour les études d'intégration au paysage pour ces deux projets. Cette approche impliquait une analyse pour des observateurs localisés essentiellement au rez-de-chaussée d'une résidence ou d'un lieu public.

¹ Tunnard, C. et B. Pushkarev. 1963. *Man-Made America : Chaos or Control*. An inquiry into selected problems of design in the urbanized landscape. 479 p.

² Neuray, G. 1982. *Des paysages : pour quoi? Pourquoi? Comment?* 589 p. et ill.

3 PERCEPTION VISUELLE DU SITE AU-DELÀ D'UN RAYON DE 1 KM: LE CAS DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-LE GARDEUR

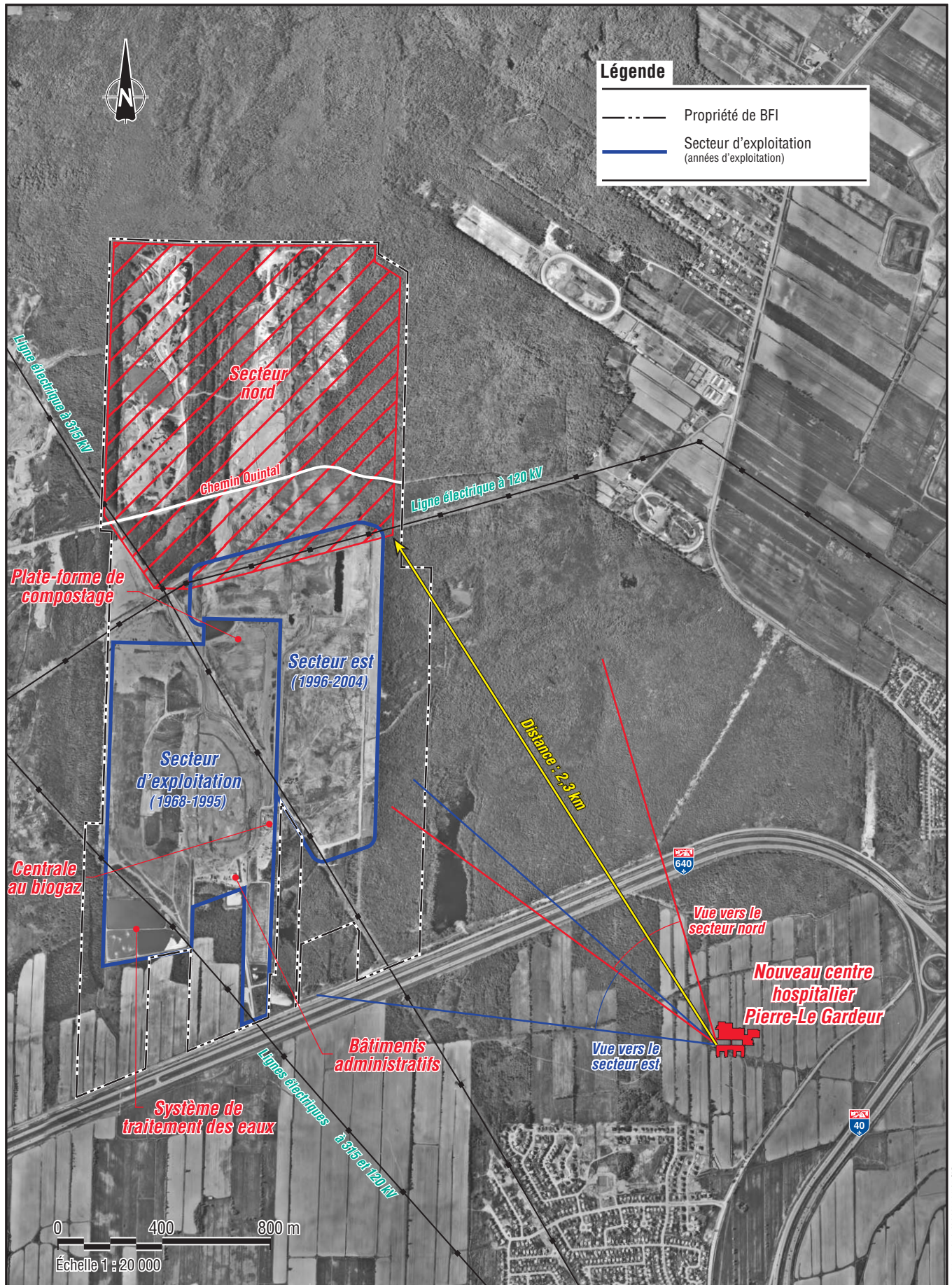
Le nouveau Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur qui entrera en exploitation au printemps 2004 se localise à 2,3 km du site visé pour l'agrandissement dans le secteur nord (voir la figure 1). Il constitue le principal ouvrage publique en hauteur aux environs du LES.

La firme In Situ Simulation a réalisé une simulation de ce qui pourra être perçu au quatrième étage de l'hôpital, soit l'étage le plus haut qui soit accessible au public, lorsque l'élévation maximale autorisée au décret 89-2004 aura été atteinte. Le logiciel utilisé permet de géo-référencer l'ensemble des points considérés : position de l'observateur au moment de la prise de la photographie, relief et couvert arborescent avoisinant, topographie du LES à sa pleine capacité, etc. L'image ainsi obtenue est donc représentative de la réalité. Le résultat de la simulation effectuée sur une photographie prise le 30 mars 2004 apparaît à la figure 2.

La partie de l'expansion verticale Est du LES actuellement en exploitation a également été photographiée à partir du quatrième étage de l'hôpital Pierre-Le Gardeur le 30 mars 2004 (voir la figure 3).

L'examen de la simulation visuelle montre que remplie à pleine capacité, la future cellule du secteur nord formera un monticule à peine visible de l'hôpital se confondant avec la ligne d'horizon et ce, même l'hiver en l'absence de feuillage. La photographie indique bien, quant à elle, que les opérations actuelles du LES ne sont pas visibles pour un observateur localisé au quatrième étage d'un édifice. Soulignons ici qu'un seul local permet une vue en direction du site visé pour l'agrandissement dans le secteur nord à partir du 4^e étage de l'hôpital. La simulation et la photographie viennent donc corroborer la notion d'atténuation par la distance qui, couplée à la présence du couvert boisé en périphérie du site, assurent l'intégration du LES au paysage.

Figure 1 : Localisation des secteurs d'exploitation du lieu d'enfouissement de BFI





DAVID 000000 - 2004

BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE
Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique
Ville de Terrebonne - Secteur Lachenaie
Intégration au paysage

NOVE ENVIRONNEMENT INC.
Addenda
Mars 2004

Figure 2 :
Vue vers le secteur est du lieu d'enfouissement
à partir du quatrième étage du nouveau centre
hospitalier Pierre-Le Gardeur



ENVIRONNEMENT INC.

BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE
Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique
Ville de Terrebonne - Secteur Lachenaie
Intégration au paysage

NOVE ENVIRONNEMENT INC.
Addenda
Mars 2004

Figure 3 :
Vue vers le secteur nord du lieu d'enfouissement
à partir du quatrième étage du nouveau centre
hospitalier Pierre-Le Gardeur